

Mise en oeuvre des isolants biosourcés

Durée : 14 h	mardi 3 septembre 2024 mercredi 4 septembre 2024	Lieu : CAPEB 16 24 Rue Guy Ragnaud 16000 ANGOULEME
-----------------	---	--

Entreprise :

Cochez la case vous concernant : Moins de 11 salariés Plus de 11 salariés

Adresse : **CP/VILLE :**

Tél (bureau/portable) : **Adresse mail :**

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : **N°SIRET (14 chiffres) :**

Stagiaire(s) ayant le statut de : Chef d'entreprise non salarié Conjoint collaborateur Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Stagiaire(s) ayant le statut de : Salarié Gérant salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Coût de la formation : 530 € net de taxes par stagiaire

Montants à régler	Adhérents 	Non Adhérents CAPEB + Frais administratifs de 60 € par stagiaire *
Chef d'entreprise <u>non salarié</u> cotisant au  Après déduction de la prise en charge	40 €	100 €
Autres stagiaires	530 €	590 €

* Frais administratifs **offerts** aux adhérents CAPEB dans le cadre du Partenariat

Pour les stagiaires salariés cotisant à  **Constructyts** : Contactez votre **CAPEB départementale** pour la demande de financement

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer complété avec le chèque de règlement global (s'il y a lieu) à :

ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

et uniquement pour les Chefs d'entreprise Non Salariés cotisant au FAFCEA, joindre svp :

- un extrait d'inscription au Registre National des Entreprises (RNE) (accessible sur le site <https://data.inpi.fr/>) de moins d'un an
- une attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP) de l'année en cours

Fait à

Le

Signature et cachet de l'entreprise

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

14 Rue des Frères Lumière – 86000 POITIERS – Tel : 05 49 45 89 72 - Mail : contact@arfab.fr
 SIRET : 393 135 017 00019 - Code APE : 8559A - N° de déclaration d'activité : 54 86 00436 86



TECHNIQUES MÉTIERS BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS
TOUT CORPS D'ÉTAT



Mise en œuvre des isolants biosourcés

Objectifs de formation

- Être capable de déterminer les règles de mise en œuvre d'un isolant biosourcé donné et savoir où s'informer/se former
- Être capable de déterminer les règles de sécurité propres à la mise en œuvre d'un isolant biosourcé donné
- Mettre en œuvre un isolant biosourcé conformément aux règles qui lui sont propres
- Être capable de citer les caractéristiques des isolant biosourcés en termes de performance hygrothermique, environnementale et sociale
- Être capable d'utiliser les outils informatiques à disposition pour déterminer les risques de point de rosée dans les parois
- Être capable d'effectuer un auto-contrôle et une réception de son chantier

Programme détaillé

- JOUR 1 - Première demi-journée :
 - De 9h à 9h30 : ouverture de session sous forme d'un speed-meeting coopératif puis évaluation diagnostique (quiz de début de formation)
 - De 9h30 à 10h30 : Travaux groupe en salle sur la **compétence 1** : *Être capable de déterminer les règles de mise en œuvre d'un matériau biosourcé et savoir où s'informer/se former.* Travail de recherche sur 3 premiers matériaux biosourcés parmi les 9 disponibles, 1 matériau par groupe, puis débriefing commun.
 - De 10h30 à 12h : travaux en groupes en salle sur la **compétence 4** : *Être capable de citer les caractéristiques des matériaux biosourcés en termes de performance hygrothermique, environnementale et sociale.* Recherche des caractéristiques du matériau précédemment appliqué puis débriefing commun.
- Pause déjeuner de 12h à 13h30
- Deuxième demi-journée :
 - de 13h30 à 14h : Travaux individuels en salle et sur plateau technique de la **compétence 2** : *Etre capable de déterminer les règles de sécurité propres à la mise en œuvre d'un matériau biosourcé donné.* Recherche de sources fiables quant au sujet de la sécurité sur les chantiers, et les principes de base à respecter. Apports des formateurs.
 - de 14h à 16h : Travaux en groupe sur plateau technique de la **compétence 3** : *Mettre en œuvre un matériau biosourcé conformément aux règles qui lui sont propres.* Mise en œuvre du matériau précédemment appliqué lors de la compétence puis débriefing commun.
 - de 16 à 17h30 : Travaux en groupe en salle et sur plateau technique de la **compétence 6** : *Être capable d'effectuer un auto-contrôle et une réception de son chantier.* Fiches d'auto-contrôle et PV de réception.

✓ Durée:

2 jours - 14 heures

✓ Modalité :

Présentiel

✓ Public visé:

Artisans, salariés du Bâtiment, chargés d'affaire, commerciaux et maîtres d'œuvre intervenant dans la construction neuve.

✓ Pré-requis:

Être capable de distinguer les différents types de mise en œuvre d'isolants : vrac, semi-rigide, rigide
Être capable de mettre en œuvre des isolants en vrac soufflés

✓ Animation:

Formateurs de l' ARFAB Poitou-Charentes :
Benjamin LUCAS ou
Quentin SOIROT,
qualifiés et expérimentés

✓ Moyens pédagogiques:

- Apports du formateur
- Travaux en groupes théoriques et pratiques
- Mise en situation réelle

✓ Moyens techniques:

- Salle équipée avec vidéoprojecteur
- plateau technique avec outils et matériaux biosourcés

✓ Nombre d'apprenants et apprenantes :

Minimum 6, maximum 12

✓ Evaluation et sanction de la formation :

- Feuilles d'émargement collectives
- Evaluations formatives
- Evaluation par QCM et corrections

ASSOCIATION RÉGIONALE DE FORMATION
DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT DU POITOU-CHARENTES

14, rue des Frères Lumière 86000 POITIERS ☎ 05 49 45 89 72 ✉ www.arfab.fr



TECHNIQUES MÉTIERS BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS
TOUT CORPS D'ÉTAT



Programme détaillé

- JOUR 2 - Première demi-journée :
 - De 9h à 10h : Travaux en groupe sur la **compétence 1** : *Être capable de déterminer les règles de mise en œuvre d'un matériau biosourcé et savoir où s'informer/se former.* Travail de recherche sur 3 nouveaux matériaux biosourcés parmi les 9 disponibles, 1 matériau par groupe, puis débriefing commun.
 - De 10h à 10h30 : Travaux en salle et sur plateau technique de la **compétence 2** : *Être capable de déterminer les règles de sécurité propres à la mise en œuvre d'un matériau biosourcé donné.* Recherche de sources fiables quant au sujet de la sécurité sur les chantiers, et les principes de base à respecter. Apports des formateurs.
 - De 10h30 à 12h : travaux en groupes en salle de théorie sur les **compétences 3, 4, 5** (*Être capable d'utiliser les outils informatiques à disposition pour déterminer les risques de point de rosée dans les parois*) et **6** : Recherche des caractéristiques du matériau précédemment appliqué puis débriefing commun.
- Pause déjeuner de 12h à 13h30
- Deuxième demi-journée :
 - de 13h30 à 16h : Travaux en groupe, après l'ouverture de session, sur les **compétences 1, 2, 3, 4 et 5.** Travail sur les 3 derniers matériaux non encore appliqués, 1 matériau par groupe, puis débriefing commun.
 - de 16h à 17h30 : QCM individuel d'évaluation des connaissances.

A la fin de la formation, remise d'une attestation de compétence individuelle et d'une fiche d'évaluation de la formation.

De plus, des liens de téléchargement des différents documents vus lors de la formation (fiches d'auto-contrôle, ATEC, ATEX, Guides RAGES, etc.) ainsi que le contenu théorique sont envoyés par mail après la formation.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE FORMATION
DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT DU POITOU-CHARENTES

14, rue des Frères Lumière 86000 POITIERS  05 49 45 89 72  www.arfab.fr